

PUBLIC

Toute personne désignée par le CSE comme référent harcèlement

PREREQUIS

Connaissance des postes de travail de l'entreprise et des principaux risques

OBJECTIFS

Les objectifs visés par cette formation permettront à l'apprenant d'être capable de :

- Permettre au référent harcèlement et agissements sexistes d'assurer sa mission telle que définie par l'article L2314-1 du Code du Travail.
- Reconnaître les situations de harcèlement moral, les agissements et comportements sexistes, les prévenir et agir grâce à une démarche de prévention.

COMPETENCES VISEES

- Identifier le cadre réglementaire du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes au travail
- Savoir présenter simplement les périmètres de la prévention du harcèlement et des agissements sexistes en entreprise
- Agir concrètement en entreprise grâce à une politique de prévention adaptée

THEMES ABORDES

- Identifier le cadre juridique du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes au travail
 - Les textes du Code du Travail et la Loi en évolution
 - Les fondamentaux de la prévention santé et sécurité au travail
- La prévention du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes
 - Repérer les situations à risques
 - Identifier le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes
- Les solutions de prévention
 - Élaborer et mettre en place la politique de prévention
 - Mettre un terme au harcèlement et aux agissements sexistes
 - Victime ou témoin : que faire ?
 - Agir concrètement en cas de harcèlement ou d'agissement sexiste
 - Mener un entretien avec la victime
 - Lancer une médiation : principes et techniques
- Cas pratique
 - Quizz interactif : une trentaine de questions online et un scoring des réponses
 - Débrief interactif autour des compréhensions et interprétations
 - Apports pédagogiques pour argumenter et documenter la réponse

DUREE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

Nombre de participants : de 4 à 12



Conformément aux engagements pris en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap, nous évaluons votre accessibilité. N'hésitez pas à nous contacter

**LE PÔLE FORMATION
UIMM ROUEN-DIEPPE
EN CHIFFRES**

- **plus de 50 ans** d'expertise
- **1 800m2** de plateaux techniques et salles de formation innovantes
- **330 salariés et demandeurs d'emploi** formés chaque année
- **500 entreprises** partenaires

DEMARCHES PEDAGOGIQUES

Méthode : Formation en présentiel

Pédagogie par l'Approche Emplois Compétences basée sur l'individualisation des parcours et l'acquisition des capacités par le biais de mises en situation concrètes, couplées à des apports de connaissances. L'apprenant est acteur dans son parcours de formation, accompagné par les formateurs.

Moyens : Exposé, Visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques.

Formateur : Experts dans le domaine social et juridique

VALIDATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues

MODALITES D'EVALUATION

QCM

SUIVI DE LA FORMATION

Emargements (Papier ou Digital) signés par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur